

SPORT BUSINESS/DROITS

Lagardère Sports dans la course aux parts de marché

Après avoir obtenu les droits médias des jeux Olympiques de 2014 et 2016 pour une partie de l'Europe, la filiale de Lagardère vient de décrocher ceux des prochains Mondiaux d'athlétisme.

Le 8 octobre, Lagardère Sports, via sa filiale suédoise IEC, a remporté, contre l'UER (Union européenne de radio-télévision), l'appel d'offres de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) sur les droits médias, pour les quatre prochaines années et pour les zones Europe et Afrique, des deux prochains Championnats du monde d'athlétisme de Daegu (Corée du Sud) en 2011 et de Moscou en 2013.

« Après l'obtention auprès du Comité international olympique (CIO, NDLR) pour 40 pays européens (hors, tout de même, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Turquie, la Grande-Bretagne, NDLR) des mêmes droits pour les jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sochi et d'été de 2016 à Rio, cela confirme que les grandes organisations sportives comprennent que, en période de crise et à l'heure de la multiplication des réseaux, les professionnels possédant la masse critique mondiale sont les mieux à même de valoriser leurs droits », affirme Olivier Guiguet, président de la nouvelle branche du groupe Lagardère.

Développement mondial

Après l'obtention de la gestion pour les vingt-cinq prochaines années du Singapour Sports Hub,



IEC a remporté l'appel d'offres des droits médias de l'IAAF, pour les zones Europe et Afrique, des deux prochains Championnats du monde d'athlétisme. En photo, Usain Bolt lors des derniers championnats à Berlin.

un gigantesque complexe ayant coûté 2 milliards de dollars, il y a quatre mois par World Sport Group, sa nouvelle filiale asiatique (qui possède déjà les droits de la Premier League de cricket en Inde et des compétitions de la Confédération asiatique de football), Lagardère Sports poursuit son développement mondial à marche forcée. L'entité, qui a généré 444 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008 pour 75 millions de résultat opérationnel courant, réalise désormais 31 % de son activité dans la zone Asie-Pacifique, 6 % en Afrique et 52 % en Europe. « L'Asie et l'Afrique ont un gros potentiel. Elles en sont où était l'Europe il y a vingt ans. A Singapour, les droits de la Premier League anglaise, attribués à Sintel pour 250 millions de dollars pour trois ans, viennent

de connaître une hausse de 67 % », indique Olivier Guiguet. Il juge, par ailleurs, que les droits des plus grandes compétitions sont encore plus « stratégiques » pour les médias en période de crise, « comme le prouvent encore les résultats des appels d'offres du CIO au Brésil ou de la Serie A en Italie ».

Selon les concurrents de Lagardère Sports, cependant, ce développement se fait au prix fort. Plusieurs contrats, et notamment parmi ceux de Sportfive, principale filiale, avec les clubs de football, sont assortis de garanties financières. Rien qu'à Lyon, l'agence a versé 28 millions sur quatre ans pour les droits du club, dont ceux d'un stade dont la construction est régulièrement retardée.